

Les questions

? Quand faire la demande ?

Quand vous le voulez. L'opération JEC fonctionne toute l'année. Adressez-nous votre demande au moins 3 semaines avant la visite souhaitée.

? Quel(le) journaliste ?

Celui ou celle dont vous aurez précisé éventuellement le profil : son média (presse quotidienne, magazine, télé, radio, internet) et sa spécialité. L'AJP cherchera de préférence quelqu'un de votre région.

? A quels sujets ?

Il n'y a pas de « thème imposé » ! Le journaliste peut parler de son métier, expliquer une technique, débattre de l'actualité, proposer de petits exercices... Tout dépend de votre projet d'animation.

? Quand viendra-t-il ?

A la date et l'heure dont vous conviendrez avec le journaliste. Indiquez dans votre demande la période, voire même les dates et heures idéales pour vous.

? Pour combien de temps ?

Il faut prévoir 2 heures pour que la rencontre soit profitable aux jeunes.

? Plusieurs demandes par an ?

Oui, c'est tout à fait possible pour autant que les journalistes soient disponibles.

? Faut-il payer quelque chose ?

Non. Grâce à une subvention de la FWB, l'AJP peut défrayer les journalistes. L'association ne débourse donc rien.

? Qui reçoit les brochures ?

L'animateur qui a invité un journaliste reçoit un exemplaire gratuit de «Journalistes et médias». Chaque enfant de moins de 13 ans reçoit un exemplaire de «Les médias comment ça marche?»

Des enseignants et des journalistes l'ont écrit

- « Certains se destinent au métier de journalistes et l'intervention du journaliste leur a permis de bien cerner les aspects positifs mais aussi les aspects négatifs de ce métier » M.S. , Uccle (secondaire)
- « C'est une opération intéressante qui ouvre l'enfant sur le monde et qui lui permet de découvrir une profession qu'il ne connaît pas forcément très bien, pour se rendre compte qu'il y a toute une équipe derrière le présentateur du JT par exemple » Ch. D. Jolimont (primaire)
- « De vraies questions ont été abordées. Les élèves ont fini par évoquer leurs passions, leurs rêves, leur vie... J'apprends beaucoup grâce à ces contacts dans les écoles. En fait, c'est du journalisme de terrain. » M.L. , Soir Magazine
- « "Un journaliste peut-il dire ce qu'il veut ?", "A-t-il le droit de donner son avis ?", "Pourquoi des dessinateurs ont-ils été tués ?" En termes de débat d'idées, des enfants de 11 ans n'ont rien à envier aux adultes. » J.-Ch. A., RTBF
- « Les élèves réalisent un petit journal. Bien préparés et bien motivés, ils ont pu voir comment l'améliorer tout en découvrant le "vrai" métier de journaliste » P. P. , Indépendante

«Journalistes en classe», l'opération de l'AJP, est maintenant accessible aux organisations du secteur de la jeunesse.

Parlez-en avec des journalistes



Des journalistes professionnels peuvent aller à la rencontre des Organisations et Groupements de jeunesse, Maisons et Centres de jeunes

AJP

Association des journalistes professionnels
Opération « Journalistes en classe »
Contact : France Sandront
Tél : 02 777 08 60 - Fax : 02 777 08 69
Courriel : jec@ajp.be
Site : www.jec.be



Avec le soutien de FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Le principe

Un débat sur les médias ?
Des conseils pour votre projet de média ?
Un témoignage sur le métier de journaliste ?

Votre association de jeunes peut faire appel, **sans aucun frais et à la période qui vous convient**, à des **journalistes professionnels** pour une rencontre avec les jeunes. **Les objectifs de cette visite** peuvent être aussi bien une initiation au monde des médias que l'explication d'un aspect du métier, une discussion sur un sujet d'actualité, une aide à la réalisation d'un média, une animation d'éducation aux médias...

Ouverte en 2016, cette opportunité s'inscrit dans le prolongement de l'opération « Journalistes en classe » gérée par l'**Association des journalistes professionnels** (AJP). Les intervenants sont tous des journalistes professionnels agréés et membres de l'AJP, salariés ou indépendants. Ils sont volontaires pour répondre à votre invitation. Ils représentent **tous les types de médias** (presse écrite, parlée, audiovisuelle, en ligne).

Les chiffres-clés

« Journalistes en classe » existe depuis le milieu des années 1990 et bénéficie d'une subvention de la Fédération Wallonie – Bruxelles depuis 2002. Chaque année scolaire, plus de **400 classes** de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur reçoivent la visite d'un journaliste. L'AJP dispose d'une liste de **80 journalistes** volontaires, dans tout le pays.

En 2016, un soutien supplémentaire de la FWB a permis de s'adresser aussi au **secteur de la jeunesse**.

Le mode d'emploi

- 1 L'association ou organisation du secteur de la jeunesse fait une demande à l'AJP par courriel, fax ou en ligne. Elle précise pour quelle animation ou quel projet elle souhaite la venue d'un journaliste.
- 2 L'AJP choisit le journaliste correspondant à la demande et lui transmet les coordonnées de l'association.
- 3 Le journaliste prend contact avec l'animateur pour convenir d'une date et s'entendre sur le projet d'animation.
- 4 Quand le rendez-vous est confirmé, l'AJP envoie le matériel pédagogique (lire ci-contre) à l'animateur (s'il ne le possède pas déjà).
- 5 Lors de l'intervention du journaliste, l'association lui signera l'attestation de visite.
- 6 L'animateur est invité à envoyer à l'AJP une évaluation de l'intervention (via un formulaire prévu pour cela).



Les outils pédagogiques

i Le « Manuel pédagogique des journalistes en classe »

Conçu avec l'asbl Action Ciné Média Jeunes (ACMJ), ce manuel en ligne (www.ajp.be/jec-outils/) propose 17 « fiches d'activité » en éducation aux médias, et 16 « fiches explicatives » pour répondre simplement aux questions les plus courantes.

i Des vidéos « Mon métier : journaliste »

Trois journalistes sont suivis sur le terrain. Cela donne trois séquences d'environ 7 minutes (TV, radio, presse écrite).

Les développements numériques et leur impact sur le métier de journaliste sont expliqués dans une vidéo (7 minutes) en ligne sur www.jec.be

i La brochure « Journalistes & médias »

Pour saisir d'un coup d'œil le paysage médiatique belge, comprendre le cheminement des infos et découvrir les métiers du journalisme (52 pages).

i « Les médias, comment ça marche ? »

Pour les enfants de 10 à 12 ans, des explications, quizz et exercices sur le travail, le langage et les médias des journalistes (brochure de 15 pages).

Ed. resp. : Martine Simonis, AJP, 21 rue de la Senne, 1000 Bruxelles - 2020

